



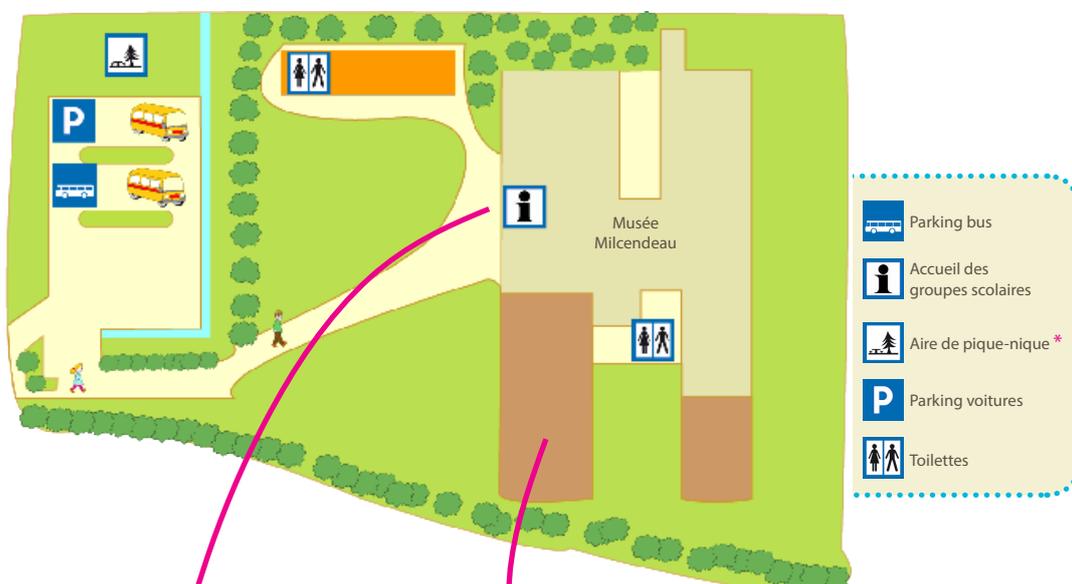
Votre lieu d'activité

VOTRE LIEU DE RENDEZ-VOUS :

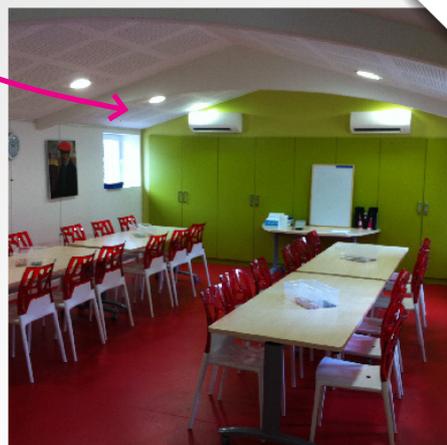
Le Bois Durand
85300 SOULLANS

POUR NOUS JOINDRE :

Tél : 02 28 858185
edap.milcendeau@vendee.fr



Votre point de rendez-vous



La salle pédagogique

Vous êtes responsable de votre groupe. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux accompagnateurs.



Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.



Respect des lieux

- **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.**
- **Laisser les sacs à l'endroit indiqué.**
- **Ne pas fumer** dans les lieux de patrimoine.
- **Déposer les déchets dans les poubelles.**
- **Respecter la flore** (pas de cueillette sauf si elle est autorisée par le médiateur).
- **Ne pas toucher** les oeuvres exposées.



Respect des autres

- **Contrôler** son volume sonore.
- **Respecter** les autres visiteurs et la quiétude des lieux.
- **Rester groupé et accompagné d'un adulte.**
- **Respecter le travail** des employés du site.
- **Respecter les propriétés et la vie privée** des habitants aux alentours du site.



Si possible, merci de **laisser les sacs de pique-nique dans le car** pendant l'activité.



Prévoir le taux minimum d'encadrement en fonction des dispositions légales

- **Maternelle** : 2 adultes au moins dont le maître de classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.
- **Elémentaire** : 2 adultes au moins dont le maître de classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.
- **Collège – Lycée** : Le chef d'établissement a la responsabilité d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaires en tenant compte de l'importance du groupe, de la durée du déplacement, des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours suivi par les élèves.